

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration
tenue le mercredi 5 janvier 2011
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS**

Présents : Olivier Cahen, Gérard Cardon, Daniel Chailloux, Charles Clerc, Rolland Duchesne, Pierre Hazard, Roger Huet, Antoine Jacquemoud, Henriette Magna, Pierre Meindre, Michel Mélik, Pierre Parreaux.

Excusés : Daniel Delage, Agostinho Vaz-Nunes.

Absents : René Le Menn, Gérard Métron, Edmond Bonan, Gérard Del Vecchio, Roger Jauneau

Invités : Pascal Morin, Béatrice Serre, Arnaud Alips

Le président, Antoine Jacquemoud, ouvre la séance à 19h50. Douze membres sont présents.

Le secrétariat de la séance est assuré par Pierre Hazard.

INTRODUCTION DU PRESIDENT

Antoine Jacquemoud renouvelle ses vœux aux membres du Conseil d'Administration et à leurs familles pour 2011. Il passe ensuite à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PREMIER DÉCEMBRE 2010.

Le compte-rendu du 1^{er} décembre 2010 convient à l'ensemble des membres présents.

Résultats du vote :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 12.

Le compte rendu de la Réunion du Conseil d'Administration du premier décembre 2010 est accepté à l'unanimité.

Daniel Chailloux souligne qu'il serait utile de mettre dans les pages « membres » du site, les comptes rendus de l'Assemblée Générale et des réunions du Conseil d'Administration. Antoine Jacquemoud

demande que l'intégralité de chaque document y figure.

Toujours aussi réactif, Pierre Meindre annoncera plus tard dans la soirée que le compte rendu du 1^{er} décembre figure désormais sur le site !

2 - ACHATS DE NOUVEAUX MATÉRIELS

2 – 1 Achats de deux projecteurs et d'un ordinateur de contrôle.

Le conseil avait décidé lors de l'établissement du budget prévisionnel 2011, de rapporter dans les locaux du LOREM les deux projecteurs Optoma ainsi que leur ordinateur de contrôle et de prévoir une somme de 2000 € pour l'achat de deux nouveaux projecteurs, un ordinateur et les enceintes acoustiques afin de renforcer le parc du matériel sur un plan national, afin d'équiper une section qui en justifierait le besoin. A ce jour le Conseil ne vote pas l'achat de ce matériel car le besoin n'a pas encore été exprimé, mais s'engage à l'étudier rapidement au cas où un groupe régional en ferait la demande dans un futur proche.

Dans cet esprit de dynamique nationale, Antoine Jacquemoud souhaite que l'on s'adresse aux groupes de province pour leur demander un résumé de leurs activités 2010 et leurs projets de projection ou d'animation pour 2011 afin de les épauler si besoin, par exemple dans l'organisation d'une séance de projection, avec des conseils techniques et à laquelle le groupe Ile de France pourrait apporter sa coopération et le matériel adapté. Ce point est abordé plus loin dans le chapitre des futures manifestations.

2 – 2 Résultats des tests sur les filtres polarisants - décision d'achat :

Antoine Jacquemoud et Michel Mélik constatent que la dernière projection de 2010 a été de bonne qualité et qu'une amélioration très sensible a été remarquée.

Daniel Chailloux détaille les essais qu'il a effectués avec Charles Couland pour expliquer les défauts de qualité constatés avec nos filtres actuels utilisés sur les projecteurs Panasonic. Ceci leur a pris beaucoup de temps et a nécessité plusieurs séances de travail.

Ils ont effectué des comparaisons visuelles en utilisant des filtres différents et obtenu des explications très précieuses de Michel Grosmann, membre du Club. Ils ont cherché et interrogé les fabricants et revendeurs de filtres. Daniel Chailloux annonce des « données fabriquant » à respecter pour ne pas trop dégrader les filtres (70°C maxi, 145 lumens par pouce-carré de puissance lumineuse ...).

Michel Mélik confirme sa proposition d'installer les filtres assez loin des objectifs en fonction des dimensions disponibles dans le commerce.

Les détails des travaux de Daniel Chailloux et Charles Couland sont développés dans la lettre.

Ce soir Daniel Chailloux propose aux membres de procéder en deux étapes :

- acheter maintenant des filtres de qualité en plastique 6 pouces par 6 pouces, 1,8 mm d'épaisseur de chez BEREZIN.
- plus tard, d'acheter des filtres en verre, nettement plus chers, quand leur technologie et leur qualité seront sans ambiguïté à l'achat.

Le Conseil vote à l'unanimité l'achat d'une paire de filtres en plastique pour un montant de 150 € environ.

Pierre Parreaux propose de continuer à évaluer les filtres à polarisation circulaires. Comme ceux-ci n'existent qu'en verre et sont assez onéreux (500€), il propose, pour le temps d'un essai d'emprunter ce genre de filtres à des professionnels. Antoine Jacquemoud lui demande de s'occuper de cet emprunt.

Daniel Chailloux indique que lors d'une des dernières séances de projection, des premiers essais avaient été effectués avec des filtres à polarisation circulaire fournis par Roger Huet. Ces essais avaient donné d'excellents résultats mais peu de monde y avait prêté attention. Après discussion, Antoine Jacquemoud résume les décisions prises :

- continuer à évaluer les avantages et qualités des filtres à polarisation circulaire.
- refaire un nouvel essai comparatif avec des filtres à polarisation circulaire
- chercher des sources d'approvisionnement en lunettes à des coûts les rendant « jetables, ou emportables » pour les spectateurs d'une soirée.

2 - 3 Achat d'un ordinateur portable

Cet ordinateur devait aider aux formations dans les locaux du LOREM
L'achat est annulé car les projecteurs Optoma présents au LOREM suffiront au besoin.

2 - 4 Achat d'un ordinateur portable 3D

Cet ordinateur demandé pour alléger la tâche des chargés de projection (Pierre Meindre, Daniel Chailloux pour la plupart du temps) au cours des projections dans les locaux de la Bienfaisance, cet ordinateur permettra de vérifier avant installation sur l'ordinateur de projection, que les diaporamas ou séries de photos amenées par chacun seront aux formats et de qualité stéréo compatibles avec le matériel de projection. Le cas échéant il permettra des corrections de dernière minute, ou de faire des enchaînements simples pour la projection.

Les membres du Conseil sont partagés pour ce besoin. Certains préfèrent que les diaporamas soient visionnés cours de la séance précédant celle de la Bienfaisance afin de les valider.

Comme certaines personnes ne viennent pas aux petites séances, Il faut aussi combler ce besoin à la Bienfaisance.

La solution qui se dégage est la suivante :
L'écran Zalman, servant peu au LOREM sera ramené dans les locaux de la Bienfaisance et piloté par un notebook.

Antoine Jacquemoud récapitule :

- L'achat de l'ordinateur 3D est suspendu.
- La première séance technique de chaque mois reste inchangée (LOREM).
- La séance suivante déclarée « petite séance » servira à la collecte des œuvres et à leur visionnage pour analyses et corrections éventuelles (LOREM)
- L'écran Zalman, servant peu au LOREM sera ramené dans les locaux de la Bienfaisance et piloté par un notebook à 300 €.

Résultats du vote pour l'achat d'un Notebook à 300€:

Contre : 0 - Abstentions : 2 - Pour : 10

L'achat d'un notebook est adopté à la majorité Des membres présents.

2 - 5 Achat d'un enregistreur numérique

Comme abordé précédemment, pour permettre les enregistrements sonores, lors de réunions et de créations audiovisuelles, l'achat d'un enregistreur numérique est demandé.

Daniel Chailloux a prospecté sur internet des appareils sérieux pour un prix raisonnable. Il

propose de choisir entre plusieurs enregistreurs dont deux de la marque ZOOM : le Zoom H2 (180 €), identique à celui qu'utilise Pierre Hazard, du type enregistreur de poche, et le Zoom H4N qui est plus professionnel. : stéréo ou omnidirectionnel. (330€). Pierre Parreaux et Daniel Chailloux possèdent personnellement un H4 : c'est un matériel sérieux leur donnant toute satisfaction. Pierre Parreaux ajoute que le H4 est équipé de prises XLR (connectique professionnelle). Michel Mélik ajoute que ce matériel sera très utile pour enregistrer des commentaires lors des montages de vidéos ou de diaporamas 3D. Il est convenu que cet enregistreur pourra être emprunté par les membres du Stéréo Club Français.

Vote pour l'achat du H4N :
Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 12

L'achat de l'enregistreur H4N est accepté à l'unanimité.

2 – 6 Achat de deux FLY cases

Le nouveau matériel de projection, de valeur respectable, est protégé contre les chocs lors des transports : les deux projecteurs Panasonic sont dans des « FLYCASES » capitonnés et réalisés sur mesure, les objectifs et l'ordinateur sont encore dans leurs boîtes d'origine sujettes à très vite se dégrader. Daniel Chailloux propose d'acheter deux autres FLYCASES capitonnés et réalisés sur mesure pour protéger les quatre objectifs dans l'un et l'ordinateur dans l'autre. Prix estimé : 500 €.

Résultat du vote :
Contre : 0, Abstentions : 0, pour : 12

L'achat de deux FLYCASES est adopté à l'unanimité.

2 – 8 Achat d'une armoire forte

Cette armoire est destinée à stocker le matériel de projection dans les locaux du LOREM (projecteurs Optoma, Panasonic quand ils sont au LOREM et ordinateurs).

Daniel Chailloux informe le Conseil que dans le commerce une armoire forte de 190/99/40 (dimensions intérieures), de 190kg livrée, coûte 1435 €. Pierre Parreaux vérifie si une option occasion sur Internet est envisageable (prix, sécurité, livraison). Henriette Magna voit auprès de ses contacts si une option plus intéressante est proposée.

Résultats du vote pour une armoire forte :
Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 12
L'achat d'une armoire forte est accepté à l'unanimité.

2 – 9 Achat d'un scanner diapos et de son ordinateur associé.

Les membres du Conseil d'Administration constatent que les besoins en scanner sont mal identifiés. Une personne, non revue depuis, a demandé au cours de l'Assemblée Générale s'il existait un scanner au club. Depuis il ne s'est pas manifesté. Rolland Duchesne rappelle que pour scanner les plaques de verre du club, il avait demandé un scanner.

Personne ne déclare ce besoin urgent. Certains membres du club ont construit leur propre système de copie de diapos, dont Roger Jauneaux et Charles Clerc. Charles Clerc est satisfait de son système et accepte de l'amener en démonstration lors d'une séance technique.

L'achat du scanner est reporté à une date ultérieure.

3 ACHATS DE LOGICIELS

3 – 1 Stereoscopic Player

Le programme **Stereoscopic Player** utilisé sur l'ordinateur du club appartient à Daniel Chailloux qui souhaite le récupérer. Il faut pour cela que le Club achète son Stereoscopic Player personnel d'un coût de 40 €

3 – 2 Photoshop CS5 Extended

Daniel Chailloux rappelle que le STÉRÉO CLUB FRANÇAIS et les membres individuellement, peuvent profiter de tarifs très intéressants sur certains logiciels (proche des tarifs « étudiant ») par l'intermédiaire de la Fédération Française de Photographie, sous réserve d'adhérer à celle-ci. Pour bénéficier de cette période promotionnelle se terminant fin décembre 2010, et pour continuer à utiliser tout nouveau logiciel dans la légalité, Daniel Chailloux et Pierre Hazard ont décidé d'acheter dans la période de promotion, **Photoshop cs5 Extended pour 217 €** fin décembre. Ce logiciel est très utile pour traiter efficacement des photos présentables à la Bienfaisance ou dans les manifestations extérieures.

Le Conseil d'Administration accepte l'achat de ces deux logiciels.

3 – 3 Logiciels pour vidéo 3D

La vidéo 3D devient une réalité pour les amateurs. Un groupe vidéo 3D a été récemment créé au sein du Stéréo Club Français. Certains, comme Pierre Meindre, ont déjà effectués plusieurs essais personnels intéressants.

Pour que le club puisse progresser, il est proposé logiquement d'acheter des logiciel de montage vidéo 3D. Michel Mélik intervient en disant qu'il existe des logiciels abordables et d'autres logiciels plus complexes et chers (comme Vegas).

Il propose d'acheter un logiciel très abordable **Magix Video Pro 17 3D Premium pour environ 130 €**

Pierre Hazard indique qu'il connaît les logiciels Magix, simples d'utilisation, pratiques et agréable à utiliser. Pierre Meindre ajoute qu'il en a lui-même acheté un qui lui semble correct.

Pierre Hazard ajoute que le Stéréo Club Français devrait par la suite se faire une expérience à l'aide de logiciels plus professionnels, plus complets. Il indique qu'il utilise EDIUS de Grassvalley, de même que Daniel Chailloux et Claude Oury à Liège. Daniel Chailloux informe le les membres du Conseil d'Administration que de par son activité professionnelle, Claude Oury peut fournir par exemple, trois logiciels EDIUS 6 complets avec licences sur clés USB pour 1000€ (dans le commerce, chaque EDIUS 6 est vendu 800 € environ).

Ce soir le C.A décide à l'unanimité, d'acheter Magix Video Pro 17 3D Premium pour 130 € et propose aux acheteurs personnels de ce logiciel d'appliquer la procédure de don du logiciel au club et de renoncement au produit pour déduction partielle des impôts.

4 RÉPONSE DE LA MACIF AU SUJET DE L'ASSURANCE EN CAS DE STOCKAGE DES PROJECTEURS PANASONIC DANS LES LOCAUX DU LOREM.

Daniel Chailloux n'a pas d'information nouvelle, le responsable de la MACIF doit le rappeler demain. Information reportée à la prochaine séance.

5 PRESTATIONS / PARTICIPATIONS A VENIR :

5 – 1 Les Nuits Polaires (expéditions Charcot) 21 au 27 février Paris

Durant cette période, le Club fera une projection stéréo de photos prises par Jean-Baptiste Charcot en 1904 et 1908, au cours des expéditions en Antarctique, commentée par une conférencière. Le Club ne demande pas de participation, mais demande que les organisateurs de l'exposition prennent en charge les lunettes.

Le Conseil d'Administration est d'accord à l'unanimité.

5 – 2 Salon du matériel photo d'occasion de Nîmes, 6 mars 2011.

La demande est faite par Serge Paone, membre du Stéréo Club Français et animateur du groupe régional sud.

Objet :

Au cours de ce salon, Le Stéréo Club Français effectuerait une ou des présentation(s) et à cette occasion, le groupe régional sud y ajouterait sa réunion des membres. Le Stéréo Club Français est sollicité pour louer la salle de projection de l'hôtel Holliday Inn près de lieu où se déroulera le salon. Le club supporterait la charge financière de 650 € (250 € de location de salle et 400€ de frais de déplacement).

Résultat du vote :

Contre ; 1 - Abstentions : 2 - Pour 9

Cette opération est votée à la majorité des membres présents.

5 – 3 Foire à la photo de Chelles 14 mars 2011

Comme l'exercice dernière, le Stéréo Club Français participera à l'évènement. Il faudra des volontaires pour assurer une permanence. Se déclarent volontaires : Antoine Jacquemoud, Roger Huet, Daniel Chailloux et Pascal Morin.

5 – 4 Manifestation à Congis sur Thérouanne – projection à la Ferté sous Jouarre, samedi 2 avril 2011

Une journée sur les abeilles est organisée par une association locale. Le Stéréo Club Français est sollicité pour effectuer une projection sur les abeilles (Daniel Chailloux et Roger Huet)

Le Stéréo Club Français demandera aux organisateurs les frais de participation suivants : 500 € pour les projecteurs, le paiement des lunettes et les frais de déplacements.

Pas d'opposition à cette sortie.

5 – 5 Projection à Aurillac en avril ou au printemps 2011, date à préciser.

Paul Jalbert, adhérent au Stéréo Club Français demande au titre de l'association inter âges de la Haute Auvergne une conférence sur la stéréoscopie, avec projection.

Daniel Chailloux se propose de le faire. Tous les frais sont pris en compte par l'organisation.

Résultats du vote ;

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 12

La prestation à Aurillac est acceptée à l'unanimité.

5 – 6 Projection aux arènes d'Arles (21-22 avril 2011)

Dans la continuité des projections en Camargue, le Musée de la Camargue demande une projection en plein air de photos stéréo anciennes, issues d'un des programmes déjà projetés et commentées par une spécialiste. Précisions à venir.

Daniel Chailloux propose d'y aller en demandant les frais de participation habituels au Musée de la Camargue (500 € + paiement des lunettes + frais de déplacement).

Résultats du vote :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 12.

La projection à Arles est acceptée à l'unanimité.

5 - 7 Stage pratique à la stéréophotographie

Après échanges d'avis et de propositions, le Conseil d'Administration décide d'organiser, comme en 2010, un stage de formation à la pratique de la stéréophotographie. Les détails restent à fixer.

Les éléments suivants sont retenus :

- date : 7 et 8 mai 2011
- lieu : locaux du LOREM
- présentation en salle des techniques possibles
- sortie à l'extérieur pour prises de vues
- traitement des photos et création de diaporamas sur les ordinateurs, dans les locaux du LOREM
- 20 participants maxi
- critères de sélection à établir dont : lieu de résidence, assiduité, fidélité aux activités du STÉRÉO CLUB FRANÇAIS...
-

Le projet de stage sera publié dans la lettre de février.

5 - 8 Participation à l'exposition Dimension 3 du 24 au 26 mai 2011.

Olivier Cahen, Pierre Parreaux et Pierre Meindre avaient effectué des présentations à l'expo précédente, en tant qu'amateurs dans un monde professionnel. Ils avaient suscité de l'intérêt. Cette année, Daniel Chailloux est en contact avec Stéphan Faudeux ; il organisera la participation du Stéréo Club Français. Les participants et sujets restent à définir.

5 – 9 Projection à Saint Marie aux Mines en Alsace durant la bourse aux minéraux du 23 au 26 juin.

André Marent (membre du Stéréo Club Français) demande si le Stéréo Club Français peut l'aider à présenter sa conférence sur la photographie stéréoscopique du micro minéral. A cette occasion un rassemblement des membres régionaux du Club pourrait avoir lieu.

Les lunettes seraient payées par l'organisation, le Stéréo Club Français aurait à sa charge les frais de déplacement. Daniel Chailloux serait disponible.

Résultats du vote :

Contre : 0 - Abstention : 1 Pour : 11

La participation du Stéréo Club de France à Sainte Marie aux Mines est acceptée à la majorité.

5 – 10 Rencontres, projections stéréoscopiques du Stéréo Club Français à NERAC (lot et Garonne) – Organisation : section régionale d'Aquitaine - date non encore définie

Les membres du CA considèrent que cette rencontre favorise la cohésion nationale du Stéréo Club Français.

L'accord est tacite.

6 DIVERS

6 – 1 Mire de couleurs et de gris élaborée par Pierre Meindre

Michel Mélik propose qu'avant chaque séance de projection on essaie de passer cette mire. Ceci permettrait d'apprecier au cours de la séance les niveaux de saturation des photos présentées et d'aider à une démarche de progrès.

6 – 2 Projection à la demande du photo club de la Garenne Colombes dans quelques mois.

Pierre Parreaux indique qu'il est membre de ce photo club. Les modalités et la date (dans quelques mois) restent à définir. Comme l'organisateur est un club, Pierre Parreaux demande si le prix demandé habituellement ne peut pas être ajusté.

Une latitude de 100€ lui est accordée pour fixation du prix d'intervention du Stéréo Club Français.

6 – 3 Administration :

- Comme il y a maintenant à nouveau un secrétaire, Rolland Duchesne souhaite que celui-ci stocke le grand livre du club et qu'un correctif soit envoyé aux impôts pour qu'ils changent le nom du trésorier sur leurs adresses.

- Rolland Duchesne indique q'il va y avoir le repas des Associations de Verrières le Buisson. Notre Club à son siège social à Verrières, deux personnes du Club peuvent participer au repas, Antoine Jacquemoud demande que Rolland Duchesne, Gérard Cardon, Olivier Cahen, Henriette Magna et Charles Clerc en discutent pour désigner deux d'entre eux.

6 – 4 Liste « casf » du Stéréo Club Français :

Antoine Jacquemoud annonce que Gilbert Grillot souhaiterait que dans le futur la liste « casf » change d'hébergeur.

6 – 5 Demande de Charles Clerc.

Charles Clerc est intéressé par l'ancienne sellette de projection qui ne sert plus, il demande s'il pourrait la récupérer.

Le Conseil d'Administration est d'accord. En remerciement Charles Clerc annonce qu'il fera don au Stéréo Club Français d'une monteuse par projection pour le patrimoine.

7 - COOPTATION

Pour amener de nouvelles personnes au sein du Conseil d'Administration, Antoine Jacquemoud propose au Conseil de coopter deux personnes :

- Béatrice Serre, qui est une personne pondérée, qui peut apporter un peu de calme au Conseil et des choix positifs au cours des réunions. Elle serait ainsi le deuxième membre féminin au sein du Conseil d'Administration.

- Pascal Morin qui est en charge de la modification du fichier du Club, il s'y emploie activement et il serait plus simple qu'il soit directement sur la liste casfc.

Résultats du vote pour ces deux personnes :

Contre : 0 - Abstention : 0 - Pour : 12

Béatrice Serre et Pascal Morin sont cooptés à l'unanimité des membres présents en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Leur élection définitive sera soumise à la prochaine Assemblée Générale.

Le président Antoine Jacquemoud clôt la séance à 23h20

Prochaine réunion du Conseil d'Administration : 2 mars 2011 à 19h30 au LOREM, ordre du jour à publier.

Le secrétaire,
Pierre HAZARD